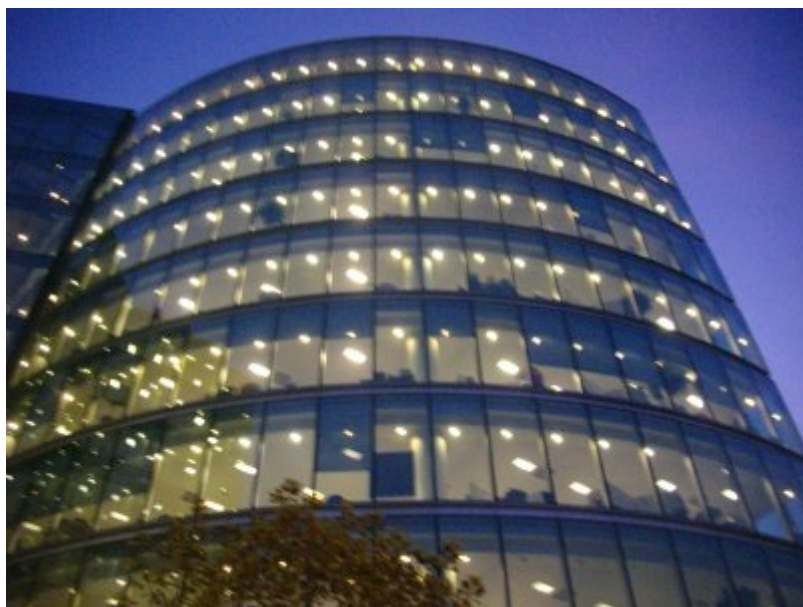


Les revenus démesurés des grands patrons et des cadres dirigeants

9 juillet 2019



Le revenu annuel d'un grand patron représente de 600 à 1 400 années de smic, selon les données 2017 publiées par Proxinvest [1]. Les rémunérations des cinq premiers du classement dépassent toutes dix millions d'euros : de 10,6 millions (équivalents à 600 années de smic) pour Douglas Pferdehirt (directeur général de TechnipFMC) à 24,6 millions (1 400 années de smic) pour Bernard Charlès (Dassault Systèmes).

Les revenus pris en compte dans cette étude totalisent les salaires fixes, variables et/ou exceptionnels, les avantages en nature, les stock-options [2] et les actions gratuites. Dans le cas de Paulo Cesar Salles Vasques (Teleperformance), quatrième du classement, ils incluent également une prime de départ de 9 millions d'euros.

Revenus : salaires fixes, variables et/ou exceptionnels, stock-options, actions gratuites, dividendes et avantages annexes. Smic brut annuel 2017 (17 763 euros).

Source : Proxinvest - Données 2017 - © Observatoire des inégalités

Les patrons français les mieux rémunérés Parmi les 120 entreprises françaises du SBF 120

	Société	Revenus annuels en millions d'euros	En nombre d'années de smic
Bernard Charlès	Dassault Systèmes	24,6	1 385
Gilles Gobin	Rubis	21,1	1 188
Carlos Ghosn	Renault-Nissan	13,0	732
Paulo Cesar Salles Vasques	Teleperformance	12,2	687
Douglas Pferdehirt	TechnipFMC	10,6	597

Revenus : salaires fixes, variables et/ou exceptionnels, stock-options, actions gratuites, dividendes et avantages annexes. Smic brut annuel 2017 (17 763 euros).

Source : Proxinvest - Données 2017 - © Observatoire des inégalités

Les rémunérations des patrons des 120 plus grandes entreprises françaises cotées en bourse se portent bien, malgré les scandales qui ont amené par exemple Georges Plassat, l'ancien PDG de Carrefour, à renoncer à une partie de ses primes de départ [3]. En moyenne, elles atteignent 3,8 millions d'euros, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Une évolution bien plus forte que celle des rémunérations de leurs salariés.

Ces revenus demeurent bien supérieurs à ce que le talent, l'investissement personnel, la compétence, le niveau élevé de responsabilités ou la compétition internationale peuvent justifier. Ils sont très supérieurs à ce qu'un individu peut dépenser au cours d'une vie pour sa satisfaction personnelle. Ils garantissent un niveau de vie hors du commun, transmissible sur plusieurs générations. Les arrière-arrière-petits-enfants de ces grands patrons ne seront jamais dans le besoin. Ces rémunérations permettent aussi de se lancer dans des stratégies d'investissements personnels (achat d'entreprises, de collections artistiques, fondations, etc.) et d'assouvir les fantasmes les plus fous (aller sur Mars,

prolonger la vie, etc.). Contrairement aux salariés de base, ces dirigeants disposent aussi de mécanismes de protection considérables en cas de départ forcé de l'entreprise résultant d'une mésentente avec les actionnaires, d'erreurs stratégiques ou économiques.

Photo / DR

[1] « [La rémunération des dirigeants des sociétés du SBF 120](#) », Proxinvest, octobre 2018. Le SBF 120 est un indice boursier, calculé à partir des cours de 120 sociétés représentatives des plus grandes entreprises françaises.

[2] Droits attribués aux salariés d'acquérir des actions de leur société sous certaines conditions, notamment avec un rabais, ce qui leur procure une plus-value quasi certaine lors de la revente.

[3] Sur les 13,7 millions d'euros prévus qu'il aurait dû percevoir au titre de 2017, le PDG de Carrefour a finalement renoncé à 4 millions d'indemnité de non-concurrence.

Les PDG ne sont pas les seuls à être les mieux rémunérés. Des très hauts cadres de certaines professions ou des sportifs peuvent avoir un revenu annuel moyen astronomique : 35 années de smic pour un sportif de haut niveau, 23 années pour un cadre du secteur de la finance, 18 années pour un dirigeant d'entreprise salarié.